

Compte rendu du conseil municipal du 16 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Sagittaire à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Alain ROCHE.

Étaient présents :

Mesdames : Sylvie PRAYER, Ghislaine REYMOND, Séverine VIAL, Delphine CHRETIEN.

Messieurs : Éric CHEVILLARD, Jean-Marc DENIER, Antoine FERNANDES CALEIRO, Didier PEYBERNES, Alain ROCHE, Bruno ROULY, Philippe VIAL, Christian MARGUERET.

Absents : Véronique MAZUR, Emeline FRIEDMANN, Denis DOS SANTOS.

Pouvoir : Madame Emeline FRIEDMANN à Madame Ghislaine REYMOND

Secrétaire : Madame Ghislaine REYMOND

En début de séance Monsieur Gilles BARBE vient présenter le projet PEP'S Territoire zéro chômeurs.

Il s'agit d'un outil de lutte contre la précarité visant à réinsérer dans une dynamique d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes qui ont décroché de la vie active. Sur une période donnée, le financement nécessaire pour ce genre de démarches n'est pas supérieur au coût des allocations chômage.

La Communauté de communes soutient cette démarche et a voté la candidature du Trièves pour rentrer dans ce projet en 2021, afin de commencer cette expérimentation en 2022.

En ce moment une étude est menée pour voir dans quel secteur il serait possible de créer des EBE (Entreprises à but d'emploi) qui permettrait de réinsérer dans le monde du travail ces personnes en chômage et en situation de précarité. (380 personnes ont été recensées sur le Trièves). Il semblerait qu'il soit possible de créer un pôle de services en « agriculture, travaux d'extérieur » avec des employés qui trouveraient des débouchés alternativement dans divers secteurs (fleurissement, espaces verts, main d'œuvre agricole saisonnière, déneigement...).

Cette réflexion se poursuit et les besoins doivent être répertoriés.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL ANNEE 2020

Monsieur Alain Roche et Monsieur Didier Peybernès font une lecture commentée de tous les postes de dépenses et de recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du budget général.

Ensuite, en l'absence de Monsieur le maire, Monsieur Philippe VIAL premier adjoint donne lecture récapitulative du compte administratif du budget général pour l'année 2020 qui fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020 : 504.912,56

Dépenses de l'exercice 2020 : 434.676,57

Résultat de l'exercice : Excédent : 70.235,99

Résultat reporté au 31/12/2019 excédent : +25.099,30

Total cumulé au 31/12/2020 Excédent : 95.335,29

Section d'investissement

Recettes de l'exercice 2020 : 443.250,17

Dépenses de l'exercice 2020 : 215.350,01

Résultat de l'exercice : Excédent 227.900,16
Résultat reporté au 31/12/2019 : Déficit : -126.318,40
Résultat cumulé au 31/12/2020 : Excédent + 101.581,76

Résultat cumulé fonctionnement et investissement : 196.917,05

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce compte administratif à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET DE L'EAU

Après des explications données par Monsieur Didier PEYBERNES, Monsieur Philippe VIAL premier adjoint donne lecture du compte administratif du budget eau et assainissement pour l'année 2020 qui fait apparaître les résultats suivants :

Section d'exploitation

Recettes de l'exercice 2020 : 119.257,72
Dépenses de l'exercice 2020 : 99.161,73
Résultat de l'exercice : excédent : 20.095,99
Résultat reporté au 31/12/2019 : excédent : 131.926,95
Résultat cumulé au 31/12/2020 : excédent : 152.022,94

Section d'investissement

Recettes de l'exercice 2020 : 51.287,40
Dépenses de l'exercice 2020 : 75.164,78
Résultat de l'exercice : Déficit : 23.877,38
Résultat reporté au 31/12/2019 : 25.520,22
Résultat cumulé au 31/12/2020 : Excédent 1642,84
Résultat cumulé fonctionnement et investissement : Excédent 153.665,78

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce compte administratif à l'unanimité (12 voix et un pouvoir)

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes de gestion de Madame la Receveuse Municipale pour l'année 2020 :

Budget général M14

Section de fonctionnement :

Recettes : 504.912,56
Dépenses : 434.676,57
Résultat Excédent : 70.235,99

Section d'investissement :

Recettes : 443.250,17
Dépenses : 215.350,01
Résultat : 227.900,16

Budget eau et assainissement M49

Section de fonctionnement :

Recettes : 119.257,72
Dépenses : 99.161,73
Résultat : 20.095,99

Section d'investissement :

Recettes : 51.287,40

Dépenses : 75.164,78

Résultat :-Déficit 23.877,38

Ce décompte est approuvé par le conseil par 12 voix pour et un pouvoir.

DENOMINATION DES RUES DE CLELLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'adressage est achevé. Il propose d'établir un tableau récapitulatif des rues de la commune. Ce tableau regroupe les rues déjà existantes et les nouvelles qui ont été créées.

Il annule et remplace la liste établie par délibération du 4 juillet 2019 qui a été modifiée.

Après avoir délibéré, **le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces noms de rues** et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du cadastre :

NOM DE LA VOIE	LIEUX-DITS
Allée des Séquoias	Le village
Chemin de Bouthoui	La Gare
Chemin de Champlas	Champlas
Chemin de Charlon	Charlon - Serre Jeannet
Chemin de Fourches	Fourches
Chemin de Gabert	Gabert
Chemin de Jarret	Jarret
Chemin de l'Oratoire	Coupier
Chemin de la Condamine de Ladray	Condamine de Ladray
Chemin de la Remise	Ollagnier - Champlas
Chemin de la villa des Roses	Aire ou Pierre Brune
Chemin de Longefonds	Gabelle - Pontou - Contrat - Versanne
Chemin de Miaulaure	Belle rose
Chemin de Prémavour	Longefonds
Chemin de Theyssonnière	Sur Theyssonnière
Chemin des Araignées	Contrat
Chemin des Hormes	Les Hormes
Chemin du Pontou	Pontou
Chemin Gallet	Les Hormes
Grand Rue	Longefonds
Impasse Alexandre Lyoubovin	Le village
Impasse de l'Epicéa	Longefonds
Impasse de la Halle	Le village
Impasse du Courcoussou	Le Chaffaud
Impasse du Grand Pré	Le village
Impasse du Mitron	Le village
Impasse du tilleul	Longefonds
Impasse René Gaudin	Le village
Impasse Theyssonnière	Sur Theyssonnière
Passage de la Tour	Le village
Passage du Four	Le village
Place de l'église	Le village
Place de la gare	La gare
Place de la Mairie	Le village
Route de Grenoble	Condamine - Champlas - Ollagnier - Jouvenne -Montagne - Les Forêts
Route de la gare	La gare

Route de Mens	Condamine de Ladray - Parassat
Route des Beylloux	Le Chaffaud
Rue de l' Arsenal	Le village - Grand Pré - Les pêcheurs - La côte
Rue de l'église	Le village
Rue de l'Hôpital	Le village - Chanal-
Rue de la Conche	Le Bourg - Le village
Rue de la Fontaine	Le Chaffaud
Rue de la gendarmerie	Les Hormes
Rue de la poste	Le village
Rue du Bassin	Longefonds
Rue du Cimetière	Le village
Rue du Four	Longefonds
Rue du Mont Aiguille	Le village – Malverger - Les Hormes
Rue du Moulin	Chanal-Champlas - Le Village
Rue du Pavillon	Chanal - Theyssonnière
Rue du Raffour	Le village - Les Hormes
Rue Jean Giono	Le village
Vieille route	Les Hormes
Zone Artisanale la Croizette	Condamine

TARIF DE LOCATION DES JARDINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de location des jardins communaux. Il rappelle qu'une dizaine de jardins a été délimitée et qu'une convention va être signée avec chaque locataire.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le tarif de location annuelle des jardins à 50 euros. Un titre de recette sera établi annuellement.

DEMANDE PAR LA POSTE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR LA PAUSE DEJEUNERS DES FACTEURS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du dernier conseil municipal, il a été question de la demande effectuée par les services de la poste de pouvoir bénéficier d'une salle de repos pour les facteurs.

Après avoir pris plus de renseignements notamment sur le montant des loyers pratiqués, les conditions d'utilisation et les caractéristiques nécessaires pour que ce lieu puisse se prêter à cette utilisation, il suggère de proposer la salle qui était occupée par les services de l'ADMR à l'arrière de la salle de cinéma. Elle est désormais libre.

On pourrait demander un loyer de 150 euros mensuels comprenant les frais de chauffage et d'électricité.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Avancement des travaux de la halte-garderie

Les plans ont été modifiés par l'architecte à la demande du médecin de la PMI. Ce dernier doit être à nouveau consulté.

Une demande de permis de construire pour l'extension devra être déposée assez rapidement afin qu'il soit certain que cette extension soit compatible avec le PLU.

Adressage distributions des certificats et de plaques

Les enveloppes contenant les courriers et les plaques sont prêtes à être distribuées. Il faudra faire cette répartition par secteurs. Des équipes d'élus vont s'en charger. Les propriétaires ont le choix de poser les plaques eux-mêmes ou de les faire poser par les services municipaux.

Il faut déterminer la procédure à suivre afin que toutes les personnes qui vont participer à cette distribution aient le même discours.

Les courriers doivent être remis uniquement aux propriétaires et pas aux locataires. Deux listes vont donc être dressées. Les propriétaires aviseront leurs locataires de la possibilité d'obtenir un certificat d'adresse auprès de la mairie. Pour ce qui concerne les résidences secondaires ou les logements vides, il faudra rechercher les adresses des domiciles des propriétaires afin de les informer que leurs enveloppes sont disponibles en Mairie. Pour certaines maisons vides, on peut envisager de poser directement les numéros sans attendre que les propriétaires se manifestent.

La distribution commencera la semaine prochaine. Une information sera inscrite sur le panneau lumineux.

Vaccination

Madame Reymond précise que la deuxième intervention du centre mobile de vaccination organisée par la Communauté de communes et le SDIS doit intervenir le jeudi 18 mars à partir de 9 heures à la salle polyvalente de Clelles.

Dix personnes du village, parmi les plus âgées, sont inscrites pour la primovaccination et huit pour la deuxième injection.

Puisque nous sommes les hôtes de cette manifestation, il nous incombe de préparer la salle (rangement des tables et des chaises) pour faciliter la tâche des pompiers. Il serait souhaitable que plusieurs élus viennent aider à cette préparation, le mercredi 17 mars à 16 heures.

Information sur la possibilité de réaliser un « Chantier Jeunes »

Suite à une réunion de la « commission jeunesse » organisée par la Communauté de communes, Madame Reymond rappelle que la commune pourrait participer au projet de « Chantier Jeunes ». Il s'agit de proposer à quelques jeunes, en période de vacances scolaires, de participer pendant quelques jours à une petite réalisation sur la commune. Cela constitue pour ces jeunes une première expérience professionnelle et les intègre davantage dans une dynamique au sein de la collectivité. Ils seraient encadrés par des bénévoles ou par les employés municipaux.

Les participants touchent une petite rémunération et la commune peut obtenir une subvention du Département.

Toutes les communes qui se sont engagées dans ce programme en ont tiré un bilan très positif. Mais le délai d'inscription étant très bref (avant le 15 avril), il n'est pas certain que ce projet puisse être lancé pour cette année. Il pourra néanmoins être envisagé l'année prochaine.